Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 48 (1912)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIIIme ANNÉE

N° 13.

LAUSANNE

30 mars 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'expression verbale. — Ecole des sciences de l'éducation. — Correspondance. — Chronique scolaire : Vaud, Neuchâtel. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Matériel scolaire. — Récitation. — Grammaire. — Lecture. — Gymnastique.*

L'EXPRESSION VERBALE.

Il est malheureusement certain que, malgré de multiples efforts, nos élèves s'expriment peu et s'expriment mal. Une élocution laborieuse, terne, qui plane autour de l'idée avant de trouver le mot propre, des phrases tronquées qui laissent deviner le terme principal ou qui s'achèvent dans un geste, une certaine gaucherie dans l'emploi des mots qui donne l'impression d'un exercice de grammaire, et toujours le discours indirect étouffant la flamme d'un récit et la vie d'une conversation, on peut déplorer tout cela chez nos élèves les plus instruits. Ils sont rares ceux qui arrivent aisément à donner une expression verbale correcte, adéquate, pittoresque et originale aux connaissances qu'ils ont acquises. Nous ne sommes pas encore « désemberlificotés ».

D'où provient cette défectuosité de l'expression verbale. Les uns disent : c'est une affaire de race, et par conséquent, une maladie à peu près incurable. Et l'on cite en exemple l'élocution aisée, élégante, impeccable des petits Français qui n'a précisément rien de cette gaucherie, de cette indécision, de cette imprécision marquant si défavorablement celle de nos écoliers. On ajoute : l'instruction qu'ils reçoivent n'est pas essentiellement différente de celle que nous dispensons à nos élèves et nos manuels sont parfois les leurs. Le Français a l'amour de l'expression juste ; son sens esthétique ne tolère pas les à peu près qui déparent notre langage et défor-

ment notre pensée. Notre tempérament n'est pas le sien: nous sommes moins artistes, nous attachons moins de prix à la coupe de nos vêtements et à celle de nos expressions.

Encore qu'il y ait du vrai dans cette explication, elle paraît cependant bien insuffisante. Nous ne pouvons songer à en montrer ici toutes les lacunes et nous nous bornerons à dire que ce sont les Français eux-mêmes qui déplorent avec le plus d'insistance, de tristesse et d'anxiété la « crise du français ». Et nous ajouterons que des pédagogues et des psychologues n'appartenant pas aux races latines signalent aussi et déplorent les déficits de l'école moderne en ce qui concerne l'expression des idées.

Si donc la complication d'une langue et son difficile maniement joints à certaines habitudes héréditaires et à un tempérament déterminé peuvent expliquer jusqu'à un certain point la défectuosité de l'expression verbale, il faudrait cependant se demander si elle n'a pas sa raison principale dans les tendances et les méthodes générales de notre pédagogie.

C'est ici que la *conception génétique ou fonctionnelle de l'éducation* telle que l'exposent, par exemple, les ouvrages du psychologue pragmatiste américain J. Dewey apporte une lumière nouvelle. « L'éducation fonctionnelle, dit M. Ed. Claparède (voir Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant. N° 75, nov. 1911) est l'éducation qui se propose de développer les processus mentaux, non pas en ne les considérant qu'en eux-mêmes, mais en tenant compte de leur signification biologique, de leur rôle, de leur utilité pour l'action présente ou future, pour la vie. La méthode de cette éducation fonctionnelle consiste à placer l'enfant dans les conditions naturelles pour que ses fonctions se déclanchent spontanément, pour que les circonstances appellent le jeu des fonctions. »

Si nous examinons nos méthodes d'apprentissage de la langue maternelle en tenant compte de ce qui précède, nous sommes frappés immédiatement de voir combien elles sont encore inféodées à la méthode de l'éducation dogmatique.

Or, si nous voulons développer normalement la fonction du langage chez un enfant, nous devons tout d'abord nous pénétrer de

l'idée que cette fonction a une portée biologique, une utilité sociale. Psychologiquement et biologiquement, l'être humain ne parle pas pour parler, il parle pour communiquer avec autrui, pour subsister dans un environnement semé d'obstacles et de difficultés, il parle pour vivre. Il est donc nécessaire de créer un milieu social où l'enfant ait *quelque chose à dire* et, en second lieu, le *désir de le bien dire.*

L'école est-elle le milieu où existent les conditions naturelles qui déclanchent spontanément la fonction du langage ? Offre-t-elle à l'enfant les occasions de s'exprimer et de communiquer ses pensées ? Elle fournit abondamment celles de *réciter* une leçon commune à toute la classe, mais, si même cette leçon l'intéresse, l'enfant se rend compte qu'il la récite non pour la faire connaître aux autres, pour communiquer ce qu'il a besoin de leur faire savoir, mais uniquement parce qu'ainsi le veulent le maître et le programme. Observez un enfant qui raconte un incident dramatique, dont il fut témoin et qui s'efforce de trouver les expressions capables de faire partager ses émotions, puis voyez-le récitant une leçon en classe, à un maître et à des élèves qui savent mieux ou aussi bien que lui ce qu'il faut dire, et qui s'exprime laconiquement, en cherchant à économiser les efforts de pensée et de parole, et vous comprendrez que l'artificialité des conditions où l'école place constamment l'enfant contribue plutôt à atrophier ou tout au moins à faire dévier la fonction naturelle du langage. C'est parce que, en classe, l'enfant s'aperçoit qu'il parle pour parler, qu'on cultive pour elle-même une de ses fonctions, qu'il ne ressent aucune envie de s'exprimer, qu'il n'éprouve aucun attrait pour les exercices d'élocution. Pour la même raison, la lecture, dans les écoles, est en général une leçon terne, à laquelle les élèves éveillés ne trouvent aucun charme.

L'éducation fonctionnelle exige donc que l'école devienne de plus en plus un milieu social réel, un monde vivant, une société humaine en raccourci, où les fonctions trouvent, pour entrer en jeu, des conditions naturelles. Alors l'expression verbale sera vraiment et de mieux en mieux adéquate à son objet, parce que l'enfant éprouvera le besoin de dire quelque chose de manière à être bien

compris et parce que ses expressions défectueuses et son imprécision auront des conséquences dont il sera victime et qu'il pourra par conséquent constater.

C'est là, on le voit, un idéal lointain. Notre système de classes, de leçons à heures fixes, notre vie scolaire avec, pour ainsi dire, son but en lui-même, qui existe comme une sorte d'entité dont nous ne pouvons concevoir l'absence, ne sont pas prêts à se transformer sous la baguette féerique de la pédagogie génétique. Mais n'est-ce rien que d'avoir entrevu ce lointain idéal : l'école devenant un milieu social réel, dont les organes dépendent vraiment, pratiquement les uns des autres ? N'y a-t-il pas, dans la vision de cet idéal, de quoi modifier lentement certaines méthodes et de quoi renverser certains préjugés ? Ah ! par exemple, si nous pouvions nous persuader que l'enfant normal possède tout ce qu'il faut pour s'exprimer correctement, comme nous chercherions avec plus de méthode et de persévérance en quoi notre enseignement de la langue maternelle est défectueux et comme nous nous mettrions à l'ouvrage avec plus d'optimisme !

Du reste, il est imprudent de dire qu'un pareil idéal est irréalisable, puisque l'Université de Chicago possède précisément une école d'application dans laquelle le psychologue Dewey a réalisé aussi exactement que possible le type d'un enseignement basé sur la pédagogie fonctionnelle, et que celle-ci s'est enrichie et fortifiée par les observations faites dans cette école spéciale, véritable laboratoire de recherches pédagogiques.

Dans la pratique de nos classes primaires, il serait possible d'introduire certaines modifications peu révolutionnaires qui favoriseraient peut-être l'étude de la langue maternelle. C'est ainsi que Dewey propose de faire apprendre aux élèves des morceaux de récitation différents, au lieu que chacun récite le même texte. Quoi qu'il en soit, il paraît impossible que les maîtres soucieux d'obtenir de leurs élèves une élocution plus parfaite n'examinent pas avec intérêt et sympathie les théories et les expériences de la pédagogie fonctionnelle et ne fassent pas eux-mêmes des recherches dans la direction qu'elle indique aux éducateurs.

L.-S. Pidoux.

ECOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

ou Institut J.-J. Rousseau.

Quelques psychologues et pédagogues, philosophes et médecins, ont décidé la création à Genève d'une « Ecole libre des sciences de l'éducation. » Cette fondation due à l'initiative du Dr Edouard Claparède, professeur de psychologie à l'Université de Genève, sera placée sous la direction de M. Pierre Bovet, Dr ès-lettres, actuellement professeur à l'Université de Neuchâtel. Institut Jean-Jacques Rousseau sera le nom de la nouvelle école dont l'ouverture est fixée au 15 octobre 1912.

Avant d'entrer dans le détail, nous voudrions, une fois encore, rappeler la possibilité d'une science de l'éducation. Le grand nombre de pédagogues influents qui refusent à la pédagogie tout caractère scientifique rendent cette démonstration nécessaire. Une des causes de cet entêtement regrettable, c'est la recherche du succès immédiat : La famille aspire aux succès rapides et décisifs, c'est la seule mesure que l'on possède pour juger des talents et du zèle du maître. Tous oublient que le succès véritable en pédagogie n'est pas ce qu'on voit, mais au contraire le caractère moral : A l'appui de ces dires, il n'est pas inutile de citer l'auteur de l'*Emile*. « Un précepteur songe à son intérêt plus qu'à celui de son disciple ; il s'attache à prouver qu'il ne perd pas son temps et qu'il gagne bien l'argent qu'on lui donne ; il le pourvoit d'un acquis de facile étalage et qu'on puisse montrer quand on veut : il n'importe que ce qu'il apprend soit utile ; pourvu qu'il se voie aisément. Or, un enfant, non plus qu'un homme, ne se voit pas en un moment. Où sont les observateurs qui sachent saisir au premier coup d'œil les traits qui le caractérisent ? »

Fait curieux, mais général, ce sont ceux-là mêmes qui en auraient le plus grand besoin qui comptent parmi les contempteurs les plus obstinés de la science pédagogique. La science a sur la routine cette immense supériorité de pouvoir corriger ses erreurs, de sorte que les erreurs même contribuent au triomphe de la vérité. Dans sa « Philosophie de l'éducation » récompensée par l'Académie des sciences morales et politiques, Edouard Ruhrich a formulé les règles de l'expérience scientifique qui s'appliquent spécialement à la pédagogie.

1° « La méthode expérimentale ne peut donner des résultats qu'à la condition de délimiter nettement son domaine. »

2° « L'expérience est la résultante d'un grand nombre d'inductions accumulées qui permettent de conclure à l'existence de rapports constants d'une certitude approximative, tenant lieu de certitude absolue. « Il est des cas où la probabilité équivaut à la certitude. (Cournot). »

3° « Pour diriger et mener à bonne fin une expérience, il faut, outre le don de l'observation exacte, une imagination créatrice, c'est-à-dire, le talent de combiner les faits et les idées de manière à prévoir ce qui doit arriver.

Le fait de l'éducation demande à être envisagé en lui-même, comme c'est le cas pour une expérience physiologique ou médicale... »

Ces règles précises nous dispensent d'une démonstration plus rigoureuse. Nous n'avons voulu montrer que l'ébauche d'une étude logique de l'objet de l'expérimentation pédagogique. Au congrès de pédologie tenu en 1911 à Bruxelles,

M. Jonckheere émit un vœu qui fut accepté et qui, en substance, demandait que des écoles fussent créées où les sciences de l'éducation seraient enseignées. Grâce à l'initiative du Dr Ed. Claparède, ce vœu est comblé. L'Institut J.-J. Rousseau sera à la fois une école et un centre de recherches. Ce dernier point est à retenir; il est d'une très grande importance; les élèves seront entraînés à travailler par eux-mêmes; ils auront à leur disposition une bibliothèque spéciale, ils pourront aussi visiter des écoles, des asiles et des œuvres diverses de puériculture ou d'éducation.

Quels sont les principaux enseignements prévus par les organisateurs ?

En premier lieu, il faut mentionner un cours de psychologie qui comprendra la psychologie générale et celle de l'enfant. Des exercices au laboratoire de psychologie de l'Université compléteront cet enseignement). Comme enseignements principaux, il nous faut ajouter : la *Didactique* (générale et spéciale). L'*Hygiène scolaire*, avec notions pratiques sur les maladies des enfants. *Enfants arriérés et anormaux* (Clinique). *Pédagogie morale* (Criminalité infantile, etc.). *Histoire et philosophie des grands éducateurs*, etc. L'enseignement aura, le plus possible, un caractère pratique et familier. Pour compléter notre exposé, nous ne pouvons que citer un passage de la notice rédigée par les organisateurs :

« L'institut reçoit des élèves et des auditeurs des deux sexes (âgés d'au moins 18 ans); les uns et les autres sont admis, sans examen, par le directeur et le conseil de l'école ; aucun grade ni diplôme n'est exigé d'eux, mais les candidats devront justifier d'une culture suffisante».

Un *diplôme* sera délivré aux élèves qui auront poursuivi avec succès les travaux de l'Institut. La durée normale des études est de deux ans; mais ce temps peut être réduit à trois ou même à deux semestres pour les candidats ayant une préparation suffisante.

Des *certificats d'études* seront délivrés aux élèves ou auditeurs n'ayant suivi qu'une partie des enseignements.

L'Institut est une fondation libre. Pour quelques cours, les élèves seront inscrits d'office à l'Université de Genève.

Pour les inscriptions, ou autres renseignements, s'adresser à M. le professeur Ed. Claparède, Avenue de Champel. 11, Genève.

Les hommes courageux qui ont assumé la responsabilité de cette fondation conserveront à la Suisse le poste d'avant-garde que lui ont conquis les Rousseau, les Girard, les Pestalozzi, les Necker de Saussure. S. Duvillard.

CORRESPONDANCE

A propos d'une « collection ».

(*Le Papillon.* — Fleurs et fruits. Découpages et collages pour enfants de 5 à 8 ans, par A. Paris, M. Apothéloz et B. Gaudin).

On nous écrit :

Cette collection de « Découpages et Collages », remise par les soins de la Direction des Ecoles à toutes les institutrices frœbeliennes de Lausanne, est la bienvenue dans nos classes enfantines et elle vient à son heure combler une lacune dans l'enseignement de cette branche.

En effet, jusqu'à ce jour, nos petits écoliers n'exécutaient que des formes géométriques, et ce travail aride et abstrait lassait à la longue élèves.... et maîtresses. Il fallait quelque chose qui parlât à l'imagination enfantine et qui fût d'un domaine connu et *aimé* de l'enfant. « Fleurs et fruits » sont de son goût, — au sens propre et au figuré sur le papier — et de ce fait, il travaillera avec plaisir et fera un bon ouvrage.

Il faut savoir gré aux auteurs du *Papillon* d'avoir doté le corps enseignant frœbelien d'une méthode nouvelle de découpage qui rompt avec la monotonie de l'enseignement des collages symétriques et leur effort mérite d'être encouragé.

Quant à voir un danger au point de vue du *dessin*, nous ne le croyons pas! Le *Papillon* n'a pas eu la prétention de se poser sur cette « branche ». S'il l'effleure, il ne la gâte pas au passage et ne lui fait aucun tort! C'est l'enfant lui-même qui désire, après avoir été émerveillé des transformations du *papillon* par le découpage et collage, reproduire au crayon le travail qu'il vient de faire: *constatation concluante et qui prouve que « Fleurs et Fruits » ont bien atteint leur but.* Le *Papillon* ne fait donc point ombre au dessin ; il lui fait une auréole au contraire. Il veut être un ami et traiter en ami ceux — celles — qui viendront à lui et l'interrogeront, mais s'il est dédaigné et repoussé, il réclame qu'on congédie aussi son frère — le matériel frœbelien, tout ce matériel — avec lui.

Arrière de nous toute pensée d'anarchie et de révolution ! Non, tout heureux de ne plus être la chenille méprisante qu'était le découpage depuis tantôt quinze ans, *Papillon* se contente d'être aujourd'hui celui qui charmera les petits en leur proposant, comme occupation, ces « Fleurs et fruits » aux formes familières et aux couleurs attrayantes.

Et maintenant, *Papillon*, que le soleil d'avril réchauffe tes ailes encore engourdies, prends librement et joyeusement ton essor dans les jardins d'enfants, butine activement et communique ton entrain et ton ardeur aux petits doigts travailleurs !

E. N.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **La famille et l'école.** — On parle beaucoup du conflit qui existe entre la famille et l'école. On s'alarme dans les milieux pédagogiques et on étudie les moyens d'y remédier. La commission scolaire d'une ville de notre canton vient de faire un pas en avant dans ce domaine : désireuse de ne rien négliger pour contribuer à la formation de la jeunesse, elle vient d'établir des rapports entre maîtres et parents, rapports fréquents et intimes, permettant ainsi de dissiper les malentendus qui nuisent parfois à la bonne marche des études. L'idée est heureuse car il est toujours plus facile de s'entendre de près que de loin. Ainsi faisant, on arrivera peut-être à éviter ces conflits fâcheux qui subsistent entre maîtres et parents et qui naissent parfois d'un rien. Il y a tout à gagner de bien s'entendre et de marcher d'un commun accord ; c'est l'enfant qui en bénéficiera. La question du rapprochement de la famille et de l'école est donc de toute importance, c'est pourquoi nous avons le désir de faire discuter ce sujet dans les prochaines conférences officielles de districts en le présentant comme suit:

« Comment faire aimer et respecter l'école par les parents et les enfants? » Nous espérons que de la discussion jaillira la lumière! A. D.

⁂ † **Mlle Louisa Desponds.** — Samedi 9 mars, on a accompagné, au cimetière de Montoie, la dépouille mortelle de Mlle Louisa Desponds, institutrice émérite.

Brevetée en 1860, Louisa Desponds était appelée, la même année déjà, à la direction d'une des classes d'Ouchy (Lausanne). Elle ne quitta ce poste que pour prendre sa retraite en 1905, retraite bien méritée après 45 ans d'enseignement. Ce fut une institutrice de valeur et une excellente collègue. V.

⁂ **Heureux Collègues !** — Ce sont ceux de Lausanne que l'on gâte. Oh ! nous ne les jalousons pas; non, au contraire, mais nous les envions, car ils ont une bonne étoile.

A la suite d'une pétition, adressée par le personnel enseignant primaire et frœbelien de la ville de Lausanne, demandant son affiliation à la Caisse de retraite des employés et ouvriers de la commune, afin de parfaire ainsi la retraite à laquelle ils ont droit actuellement et de l'amener au niveau de celle que touchent les employés communaux à traitement équivalent, la Municipalité vient de décider de proposer au Conseil communal :

1° De créer une Caisse de retraite supplémentaire pour le personnel enseignant primaire et frœbelien.

2° D'adopter pour cette Caisse un règlement spécial.

3° D'allouer à la Municipalité un crédit de 1700 fr., pour 1912, en vue de la création proposée.

La question a fait l'objet d'une étude approfondie et il est à prévoir que le Conseil l'adoptera. Nous le souhaitons vivement pour nos collègues lausannois.

A. D.

⁂ **Un brave.** — C'est le jeune André Mouron de l'école de Lignerolles, âgé de dix ans, qui vient d'accomplir un acte de courage qui mérite d'être signalé. Pendant la récréation de l'après-midi, un bœuf emballé, attelé à un char de bois, descendait à toute vitesse la rue en pente du village. Une fillette de trois ans, restée seule sur la chaussée, allait être infailliblement écrasée, lorsque le jeune Mouron s'élança pour la saisir et la jeter de côté. Elle fut sauvée, mais le courageux garçon fut atteint par le char qui lui passa sur le corps. Le blessé fut transporté à l'Infirmerie d'Orbe. Nous savons qu'il est actuellement en bonne voie de guérison, et que, pendant sa maladie, de nombreuses personnes lui ont envoyé des livres, des jeux, avec leurs félicitations. A celles reçues, nous joignons les nôtres et nous n'oublierons pas le nom de ce petit ami inconnu, dont l'acte héroïque mérite d'être signalé dans toutes les écoles du canton. Allons ! il y a encore de braves et bons garçons ! A. D.

NEUCHATEL. — **Ecole normale cantonale.** — (Extrait du rapport de gestion du Département de l'Instruction publique pour l'année 1910). Directeur : M. E. Clerc, professeur.

Effectif des classes : 1re année, 2 garçons et 14 jeunes filles ; 2e année, 4 garçons et 19 jeunes filles ; 3e année, 7 garçons et 14 jeunes filles.

Total : 13 garçons et 47 jeunes filles, soit ensemble 60 élèves réguliers dont

7 étrangers et 53 Suisses. En outre, 8 auditrices et 2 auditeurs ont suivi les cours ; 7 élèves instituteurs et 14 élèves institutrices se sont présentés aux examens, en obtention du brevet de connaissances ; une a échoué. Les frais qu'a occasionné l'Ecole normale cantonale se sont montés à 44 347 fr. 25, desquels il y a lieu de déduire 10 229 fr. 35, montant de la subvention fédérale à l'Ecole primaire.

En 1909, le nombre des élèves s'était élevé à 75 réguliers et 15 auditeurs. Aux examens d'Etat : sur 24 élèves s'étant présentés, il y en eut 5 qui eurent des examens oraux à refaire. En cette même année 1909, les frais s'étaient élevés à 42 623 fr. 20, dont 10 443 fr. 95 ont été prélevés sur la subvention fédérale.

⁂ **Ecole secondaire de Fleurier.** (Année 1910). — Egalement Ecole normale, qui envoie des candidats au Brevet de connaissances pour l'enseignement primaire. Les classes, dites classes pédagogiques, de cette école ont été suivies par 8 jeunes filles et 5 jeunes garçons répartis en deux années d'études ; 10 élèves ont subi les épreuves des examens d'Etat et 9 ont obtenu ce titre. En 1909, les classes pédagogiques de Fleurier étaient suivies par 16 élèves dont 6 s'étant présentés aux examens d'Etat avaient réussi.

⁂ **Ecole secondaire mixte du Val-de-Ruz, à Cernier.** — Rapport de la section pédagogique de cette école pour 1910. Total des élèves : 23, dont 8 filles en classe moyenne et 10 filles et 5 garçons en classe supérieure ; 3 jeunes filles ont subi les épreuves du Brevet primaire et les ont réussies.

⁂ **Ecole secondaire et industrielle du Locle.** — Trois années d'études dans la section pédagogique de cette école. La dite section a été fréquentée par 43 élèves, dont 6 se sont présentés aux examens et y ont obtenu le Brevet de connaissances.

⁂ **Gymnase communal et Ecole supérieure à la Chaux-de-Fonds.** — 14 élèves ont fréquenté la section pédagogique ; 2 d'entre eux ont réussi les épreuves du Brevet de connaissances.

Comme on peut aisément s'en convaincre par les succincts extraits ci-dessus, il y a encore dans notre pays de Neuchâtel, cinq écoles préparant les futurs membres du Corps enseignant. Et, il pourrait encore être ajouté à celles-là, l'Ecole secondaire de Boudry-Cortaillod, qui, quoique n'envoyant pas chaque année des candidats au Brevet primaire, en prépare néanmoins lorsqu'il s'en présente. Il n'est nullement surprenant qu'on se soit préoccupé de cet état de choses pour apporter plus d'unité dans la préparation de notre futur Corps enseignant.

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Un petit livre utile.

C'est le petit ouvrage intitulé «*Ce que tout citoyen suisse doit connaître du code civil*» que MM. les docteurs en droit Ed. Kuhn et H. Bovay viennent de publier (Librairie Payot et Cie, Lausanne, fr. 1,25) à l'intention du grand public qui est le premier intéressé à connaître le nouveau Code civil entré en vigueur le

1er janvier. Ce code unique, désiré depuis un siècle environ, par de nombreux patriotes, a été l'œuvre de ces dix dernières années. Il va jouer naturellement un rôle considérable dans notre vie nationale. Comme il est neuf à beaucoup d'égards, surtout pour la Suisse romande, et que nul d'autre part, n'est censé ignorer la loi, un ouvrage populaire était nécessaire pour l'expliquer au grand public peu familier avec la lecture un peu aride d'articles de loi. Tel est le but de ce petit livre tout à fait original en son genre, qui présente d'une façon systématique les diverses matières de notre législation civile sous forme de questions concrètes suivies de réponses claires et précises pouvant directement servir aux besoins pratiques de chacun. Ce mode d'exposition nouveau permet en effet à n'importe qui de se renseigner sans peine et presque en se jouant, sur des questions juridiques qui se présentent journellement dans la vie de chacun.

Comment se forment les fiançailles? Qui peut contracter mariage? Quelles sont les conséquences du divorce? Quelle est la responsabilité de la femme séparée de bien? Quels enfants sont légitimes? Qui peut intenter l'action en reconnaissance de paternité? Quels sont les droits des enfants majeurs en cas de faillite des parents ou de saisie pratiquée contre eux? Qui doit être mis sous tutelle? En quoi consiste la tutelle privée? Comment est réglé le droit de succession des parents? Quand les dispositions de dernières volontés sont-elles nulles? Quels sont les modes de disposer? Qui peut demander le bénéfice d'inventaire? Comment s'opère l'estimation des immeubles lors du partage? Quand l'indivision peut-elle être dénoncée? Quels sont les droits de celui qui a trouvé une chose perdue? Comment naissent les servitudes? Quelles créances peuvent être garanties par hypothèque? Quel est le rang des hypothèques des entrepreneurs et artisans? En quoi consiste la lettre de rente? Quelle est la responsabilité du créancier gagiste? Quels sont les immeubles qui doivent être immatriculés au registre foncier, etc., etc. Telles sont les questions (ce volume en contient près de trois cents) auxquels MM. les Docteurs Kuhn et Bovay répondent d'une façon claire et précise qui fait de leur petit ouvrage un livre d'une lecture intéressante, on dira même passionnante au plus haut degré.

Pour en rendre la consultation plus facile, toutes les questions sont réunies en une table des matières et sont présentées en outre sous forme d'un index alphabétique où chacun trouvera les renseignements dont il aura besoin. C'est là vraiment un ouvrage populaire, très bon marché d'ailleurs, un véritable vade-mecum juridique, destiné à servir sans cesse de conseiller et indispensable, à ce titre, à tout citoyen suisse.

Dans les mines du Far-West, par Paul A. Zuber, Paris, Librairie Fischbacher. 1912. Prix fr. 3,50.

Cet excellent ouvrage devrait figurer au répertoire de toutes les bibliothèques scolaires et populaires. Les récits qui le forment ont été écrits pour inspirer à la jeunesse des idées de saine morale et d'énergie. Les événements qui y sont décrits nous montrent la lutte à soutenir pour remonter l'échelle sociale et s'y maintenir. Inspiré par la vie si énergique et si belle du Président Roosevelt, à qui il est dédié, et par le *Livre de mes fils* de Paul Doumer, l'ouvage de M. Zuber est une haute leçon de moralité et d'endurance.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Matériel scolaire.

Malgré les recommandations et toute la peine que le maître se donne, quelques élèves, toujours les mêmes, ne soignent pas les effets qui leur ont été confiés, livres déchirés, cahiers tachés et froissés, boîte cassée, porte-plume et crayons mordillés, ardoise sculptée, tout est sale et mal tenu. Parfois on dirait même que le mal a été fait intentionnellement, avec plaisir.

Le remède ?

Chaque année, pendant les examens, il devrait y avoir une inspection sérieuse de la Commission scolaire qui assignerait une note « tenue du matériel » et ferait remplacer *aux frais des parents* tout ce qui a été détérioré. L. J. M.

RÉCITATION

La rivière.

1. Très lente, avec de frais murmures,
Elle clapote doucement
Dans le vague bruissement
Des faux sur les luzernes mûres.

2. L'ombre mouvante des ramures
Y jette un gai miroitement ;
Et le long du sentier dormant
S'empourprent les buissons de mûres.

3. Tout l'éclat du limpide été
Dans son son eau calme est reflété ;
Elle va pendant bien des lieues ;

4. En ses méandres argentins,
Elle va vers les clairs lointains
Dans la paix des collines bleues.

(La Coupe d'Onyx.) EDOUARD TAVAN.

Vocabulaire. Clapoter, le clapotis, le bruissement, mouvant, la ramure, le miroitement, s'empourprer, le méandre, argentin.

Remarques. Faire sentir aux élèves la beauté du rythme lent et berceur contenu dans ce sonnet.

Le verbe *jeter* prend deux *t* devant un *e* muet. Le mot *argentin* est composé du mot argent et du suffixe *in* qui exprime l'origine, la ressemblance. Autres mots formés avec ce suffixe : Florentin, cristallin, féminin, capucin, sanguin, aquilin (latin aquila). PAUL CHAPUIS.

Le torrent.

1. Dans une écume de clarté,
Qui de gerbes éblouissantes
Baigne les rochers et les sentes,
Son flot rapide est emporté.

2. Il est la force et la fierté ;
Et l'âme de ces eaux puissantes
S'enivre, aux ressauts des descentes,
De fracas et de liberté.

3. Et quand, là-bas, ses ondes seules
Accélèrent marteaux et meules,
Broyant le blé, broyant le fer,

4. Sa fougue, par l'homme asservie
A l'œuvre vaine de la vie,
Proteste en des rumeurs d'enfer.

(La Coupe d'Onyx.) EDOUARD TAVAN.

« L'œuvre *vaine* de la vie » : on peut saisir ici le désenchantement du poète, qui perce çà et là dans ses écrits. Discuter cette idée avec les élèves. Pourquoi la vie est-elle vaine? Que faut-il pour qu'elle ne le soit pas? Il y a là la matière d'une causerie morale intéressante.

Dans l'explication du sonnet, on pourrait, je crois, justifier l'emploi de ces mots en se plaçant au point de vue du torrent, en le personnifiant, ce que l'auteur fait, du reste, au dernier vers. Pour lui, torrent, l'œuvre de la vie des hommes est vaine, évidemment. ALB. C.

GRAMMAIRE

Du subjonctif.

	A. *Indicatif*		B. *Subjonctif* On veut :	
I.	J'ai	de l'ordre	que j'aie	de l'ordre
	Tu as	»	que tu aies	»
	Il a	»	qu'il ait	»
	Nous avons	»	que nous ayons	»
	Vous avez	»	que vous ayez	»
	Ils ont	»	qu'ils aient	»

II. Même procédé avec le verbe être (en bonne santé).

REMARQUE 1. Les verbes *avoir* et *être* font leur présent du subjonctif d'une autre manière que le présent de l'indicatif. Ce changement de forme est amené par les expressions : « on veut », « on désire », etc.

III.	Ma mère sait que j'aime mes frères et mes sœurs.	Ma mère veut que j'aime mes frères et mes sœurs.
	Que tu aimes, qu'il aime ses frères et ses sœurs.	Que tu aimes, qu'il aime ses frères et ses sœurs.
	Que nous aimons nos frères et nos sœurs.	Que nous aim*ions* nos frères et nos sœurs.
	Que vous aimez vos frères et vos sœurs.	Que vous aim*iez* vos frères et vos sœurs.
	Qu'ils aiment leurs frères et leurs sœurs.	Qu'ils aiment leurs frères et leurs sœurs.

IV. Employez de même l'indicatif dans : On croit que j'emploie bien mon temps, que tu emploies..., que nous employons bien notre temps, etc., et en regard le subjonctif avec « on désire », puis avec « on doute ».

REMARQUE 2. *Les verbes en « er » ont au présent du subjonctif les mêmes terminaisons qu'au présent de l'indicatif, sauf aux deux premières personnes du pluriel (ions, iez). — Faire observer ce qui arrive avec le verbe employer.*

Rôle du subjonctif : Il exprime une action qui est subordonnée à une autre action (il en dépend). L'analyse des phrases étudiées a montré aux élèves que ce mode ne peut trouver place que dans une phrase où il y a une proposition subordonnée. Celle-ci est en outre précédée d'un verbe marquant la *volonté*, le *désir* ou le *doute*.

V. Conjuguez au subjonctif présent les expressions : copier mes comptes; soigner mes vêtements ; s'appliquer à son travail ; se défier de son inexpérience ; se dévouer pour sa patrie, se corriger d'une mauvaise habitude.

VI. Je suis désolé que nous ne possédions pas un remède plus prompt et plus efficace. — Nous regrettons que vous parliez si mal. — Permettez que nous vous donnions un conseil. — Il se peut que je m'en aille encore ce soir. — Je suis surpris que vous arriviez à une heure aussi avancée.

Remarque 3. *Certaines expressions marquant le regret, l'étonnement, la possibilité, etc., veulent après elles le subjonctif.*

VII. Présent du subjonctif des verbes en « ir ».

Il faut que je finisse ma tâche. Il ne faut pas que tu étourdisses les gens. Il est bon que le voisin rétablisse la paix. Il convient que nous agissions avec franchise. Il est juste que vous remplissiez votre devoir. Il est nécessaire que les propriétaires élargissent le chemin de la ferme.

VIII. Conjuguez de même : chérir ses parents, obéir à son maître, polir ce meuble, salir ses mains, ouvrir la porte, souffrir avec résignation, équarrir un arbre, cueillir une rose.

Remarque 4. *Pour former le présent du subjonctif des verbes en « ir », on prend la 1re personne du pluriel du présent de l'indicatif et on remplace « ons » par les terminaisons connues : e-es-e-ions-iez-ent.*

Question : Dans l'ex. VII, quelles expressions précèdent le verbe au subjonctif? Nous disons à nos élèves de les souligner et de les apprendre.

IX. Verbes en « oir » Ecrire au tableau et faire copier :

Il faut que je reçoive avec reconnaissance. Il est possible que tu conçoives des soupçons. Il convient que l'élève revoie son travail. Il faut que nous percevions cette redevance: Il est nécessaire que vous sachiez toute la vérité. Il est possible qu'ils n'aperçoivent pas leur erreur.

Remarque 5. *Pour former le présent du subjonctif des verbes en « oir », on prend la 3me personne du pluriel du présent de l'indicatif et on remplace « ent » par les terminaisons connues* (voir plus haut).

A propos de certains verbes irréguliers, le maître fera voir les ressemblances et les différences avec l'indicatif : asseoir, mouvoir, valoir, voir, pouvoir, etc.

X. Verbes en « re ». Ecrivez au tableau :

Il faut : que je connaisse la vérité ; que tu défendes ton pays ; qu'il vende ce terrain ; que nous tendions un piège : que vous éteigniez ce brasier ; qu'ils comparaissent devant le juge.

XI. Conjuguez de même : rendre service, craindre des reproches, mettre les accents, combattre ses défauts, recoudre ses boutons ; résoudre ce problème, écrire une lettre, inscrire ses dépenses, suffire à ses besoins, rompre des liens.

Remarque 6. *Pour former le présent du subjonctif des verbes en « re », on prend la 2me personne du pluriel du présent de l'indicatif et on remplace « ez » par les terminaisons ordinaires.*

Les verbes *être*, *faire*, *boire* et *prendre*, ainsi que leurs composés, ne suivent pas cette règle.

XII. Les gendarmes ligotent les malfaiteurs pour que ceux-ci ne puissent pas s'enfuir. On vous envoie à l'école, mes enfants, afin que vous défrichiez votre esprit, que vous fouilliez et retourniez votre intelligence, que vous prépariez le terrain qui donnera les récoltes morales de l'avenir. Quoique vous soyez encore

bien jeunes et inexpérimentés, vous pouvez dejà comprendre l'utilité d'un tel labeur. Si effrayés qu'ils soient, Charles et Alfred essayent d'avoir l'air courageux; mais quelques efforts qu'ils fassent, ils ne peuvent y parvenir. Je vous prie de veiller ici jusqu'à ce que nous rentrions, à moins que l'orage ne vous surprenne.

Remarque 7. *Il faut le subjonctif après les locutions conjonctives exprimant une idée de but, de concession, d'opposition, d'antériorité.*

La première idée qui leur vienne à l'esprit est de grimper sur un arbre, car c'est le seul endroit où le loup ne puisse les atteindre. L'histoire que je lus hier est peut-être la plus amusante qui soit dans ce livre. Le prisonnier en apercevant, par une meurtrière de sa cellule, la lumière du jour, les oiseaux qui voltigent, se prend à espérer ; c'est la seule consolation qu'il ait.

Remarque 8. *On écrit au subjonctif le verbe qui dépend d'un superlatif, comme le premier, le dernier, le plus, le seul.*

Exercice de récapitulation.

Devoir 1. Soulignez les verbes au subjonctif présent et indiquez la personne et le nombre.

Je suis content que tu *saches* ton métier. — Il se réjouit qu'on *vienne* l'attendre à la gare. — Elle sera très surprise que vous *annonciez* si tard votre projet. — La loi exige que le citoyen *obéisse*. — Je ne crois pas que ta lettre *parte* encore ce soir. — Il convient que je vous *serve* de guide en cette circonstance. — J'entends, mes amis, que vous *disiez* la vérité. — Conduisez-vous de manière que vous *n'ayez* jamais à rougir ni devant vous-mêmes, ni devant autrui.

Devoir 2. Mettez au présent du subjonctif le verbe qui est entre parenthèses.

Pour que le laboureur (réussir) dans son exploitation, il faut qu'il (faire) chaque chose à son heure, qu'il ne (se laisser) jamais déborder par la besogne, qu'il (s'assurer) toujours d'avance de la main-d'œuvre nécessaire, qu'il (ne perdre) rien, par sa faute, des fruits de ses travaux. — Quoique ses méfaits (être connu), l'alcool continue à faire des victimes. — Vous ne sauriez juger un homme, à moins que vous (vivre, f. nég.) avec lui et que vous (scruter, f. nég.) son caractère et ses sentiments. Il est nécessaire que vous (être) prudents pour éviter le malheur. — Je doute qu'il y (avoir) sur cette terre un seul homme qui (pouvoir) dire : je suis parfaitement heureux.

Louis Bouquet.

LECTURE

Le jeune roi et le vieillard.

Il y eut une fois une famine sur toute la terre. Pendant trois ans, ni pluie, ni rosée n'arrosèrent le sol et ceux qui avaient des provisions de blé n'en mangeaient qu'avec parcimonie.

L'automne étant venu, les paysans semèrent encore dans l'espoir de moissonner ; mais la pluie ne vint pas et la moisson non plus.

Un jeune roi qui gouvernait en ce temps de famine n'avait pas de respect pour les vieillards. Il pensait que les jeunes hommes seuls ont de la valeur. Il n'avait aucune espèce de reconnaissance pour ce que les personnes âgées avaient fait dans leur jeunesse. « Les vieillards, disait-il, sont des inutiles. Et même ils sont

nuisibles, quand ils mangent le pain qu'on devrait réserver aux jeunes gens »

C'est pourquoi ce roi ne voulait que de jeunes courtisans, de jeunes officiers, de jeunes gouverneurs à la tête des affaires du pays.

La troisième année de la famine, il dit : « Nous allons noyer tous les vieillards, ils ne rendent service à personne et ce sont cependant des bouches à nourrir ».

— « Et si quelqu'un cachait un de ces vieux parents, dit un des conseillers, quelle punition lui infligerait-on ? » — « Celui qui cachera un vieillard sera tué avec lui, répondit le roi. »

On mit à exécution le décret royal. Ce fut terrible. Partout des cris de douleur s'élevèrent.

Trois frères avaient entendu la proclamation du décret et avaient annoncé à leur vieux père la fatale nouvelle. « Mes fils dit le vieillard, il faut obéir. Ma vie touche à sa fin et quand je serai mort vous aurez un peu plus de nourriture. »

— « Non, père, nous refusons d'obéir, et, même s'il faut souffrir, nous prendrons soin de vous ».

Ils le menèrent à la grange, enlevèrent une partie du plancher, firent dans le sol une cachette confortable pour leur vieux père et lui donnèrent à manger des tranches de pain noir. De temps en temps, quand ils étaient sûrs que personne ne les surprendrait, ils lui faisaient voir la lumière du jour.

Enfin la pluie tomba et chacun s'empressa de labourer son champ. Mais dans le pays où régnait le jeune roi, tout le blé était consommé et il n'en restait plus à jeter dans les sillons.

Les trois fils racontèrent à leur père quelle était la désolation des paysans. « Allez, dit le vieillard à ses fils, et ôtez le chaume de notre vieux toit. Peut-être parmi la paille reste-t-il quelques bons grains. »

Ils le firent, trouvèrent du grain, le semèrent et attendirent. Et voici il poussa dans leur champ du froment, de l'orge, du blé noir et du millet.

Le roi l'apprit et en fut fort étonné : il ordonna qu'on lui amenât les trois frères.

Le premier s'en alla vers son père en pleurant et lui dit : « Nous sommes perdus. Le roi nous a fait demander. Que devons-nous faire ? »

— « Allez, mes enfants, dites la vérité, et que le roi fasse ce qu'il voudra. »

Ils se rendirent à la cour. Le roi leur demanda : « Comment se fait-il que vous ayez du grain, alors que tout le monde en manque ? »

— « Notre cher vieux père nous a dit de chercher des semences dans le chaume. »

— « Votre père ! Mais est-il vivant ? » — « Il est vivant, ô roi ! » — « Vous l'avez caché malgré ma défense ! » — « Oui, ô roi ! » — « Vous saviez que vous risquiez votre vie. » — « Nous le savions, et nous nous remettons entièrement à votre miséricorde. » En disant cela, ils se prosternèrent.

« Levez-vous, dit le souverain. Vous avez eu du respect pour un vieillard et votre bonté n'a pas perdu sa récompense. »

Il envoya des messagers chercher le vieillard et le fit asseoir près du trône. Dès ce jour, le roi écouta ses conseils et personne ne manqua plus de pain dans le pays.

L.-S. P.

(Adapté de W. W. Strickland : *Histoires populaires russes et bulgares*).

GYMNASTIQUE

Leçon type. — Ier degré. — Elèves de 14 ans.

I. a) — *Ex. d'ordre et de marche.*

Placement sur deux rangs. — Numéroter par 4. — De la ligne passer à la colonne de marche en rompant par groupes. — Reformer la ligne par conversion des groupes. — De la colonne de marche passer à la formation en ordre ouvert.

I. b). — *Préliminaires avec canne.*

a) Poser la j. g. fl. en av., c. derr. l'ép. g. — Fermer en arr. à la fl. à fond des j., c. en av. — Retour à la pos. précédente. — Pos. norm. — Idem inverse.

b) = *a*, mais poser en arr.

c) = *a*, mais poser de côté.

II. — *Suspension. — Reck.*

1er *ex.* — De la susp. fl. avec prise fac. — Descendre à la susp. td. — Remonter à la la susp. fl. — Redescendre à la susp. td., puis station.

2me *ex.* — De la st. en arr. de la barre (à un pas). Sauter à la susp. fl. et bal., tendre les bras au 2e bal. en av., bal. et descendre au 2e bal. en arr.

III. a). — *Mouvements du tronc.*

1. Poser la j. g. fl. en av., c. en haut. — Tendre la j. et fl. le corps en av. — Retour à la pos. précédente. — Redresser le corps et position normale. — Idem en posant la j. dr.

2. Poser la j. g. fl. en arr., c. en haut. — Tendre la j. et fl. le corps en arr. — Retour à la pos. précédente. — Redresser le corps et pos. normale. — Idem inverse.

4. Sauter à la st. écartée, c. à dr. obl. — Tourner le corps à g. — Retour face en av. — Sauter à la st. norm. — Idem inverse.

III. b). — Reposer les cannes et reformer la colonne de marche. Alterner le pas cadencé avec les pas suivants : pas changé, pas de course et la marche sur les pointes de pieds, puis exercices respiratoires.

IV. — *Appui. — Poutre.*

1er *ex.* — Lancer la j. g. par dessus l'arç. g. et bal. les j., puis relancer la j. g. — Lancer les j. successivement par dessus les arç. dr. et g. à l'ap. dorsal. — Descendre en av. — Idem inverse.

2e *ex.* — Lancer la j. g. par dessus l'arç. g. à l'ap. — Lancer la j. dr. par dessus l'arç. dr. avec 3/4 de tour à g. au siège à cheval en deh. des arç. — Descendre fac. à g. — Idem inverse.

V. — *Equilibre : Poutrelles placées sur la poutre d'appui.*

Marcher librement sur une poutrelle oblique, pour se placer debout sur la poutre en st. lat. puis avec m. aux hanches lever la j. g. en av., la passer de côté et en arr. — Idem avec la j. dr. — Sauter en profondeur.

VI. — *Saut. — Poutre.*

1. — Sauter costalemt. à g. en posant le pied g. sur la poutre. — Idem inverse.

2. — Avec un court élan sauter costalemt. à g. puis à dr. (sans poser le pied).

VII. — *Jeux :* Les courriers. — La mouche.

VIII. — *Exercices respiratoires et marches lentes.*

E. Hartmann et E. Richème, professeurs de gymnastique.

IMPRIMERIES RÉUNIES. — LAUSANNE. (S. A.)

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève**, fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** *de la*

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE BELLINZONA

IVme Cours de vacances

de

langue italienne

du 15 juillet au 10 août 1912.

Pour renseignements s'adresser au directeur, Dr. R. ROSSI

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER

viennent de remporter une NOUVELLE VICTOIRE

en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E. U. A. 1904*	*1906*	*1910*

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

---

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.

Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco.

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles. fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Editions FŒTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

Nouveautés

Chœurs d'hommes

No 241	Partition
de Faye-Jozin, Fr. Le Retour au Pays.	1.50
Sturm, W. Au mois de Mars . .	1.—
» Reine du printemps .	1.—
Hämmerli. L. Les Laboureurs .	—.75
d'Alésio, Fr. Retour au Pays natal (solo de ténor, texte français et italien)	1.—
Sturm, W. Remplis mon verre .	1.—
» Feuille de trèfle. . .	—.50
Neuenschwander, S. Le Serment du Grütli.	—.50
Kling, H. Le Vent de l'Alpe . .	1.50
Doret, G. J'ai vu des monts les sommets.	50.—
Kling, H. Sortie printanière . .	1.—
Bischoff, J. Dans les bois. . . .	50.—
Fischer, L. Le monde est si beau.	1.—
Harnisch, A. L'Oraison dominic.	—.50
Grunholzer. K. Un soir au Chalet.	—.50
Pilet, W. Chanson des Alpes . .	—.50
» Villanelle du Vanneur de blé	—.50
» Sainte alliance des Peuples	—.50
» A la mémoire de Davel.	—.50
Plumhof, H. Le Léman.	—.75
» Chant de Paix . . .	—.75
» Cri de Guerre . . .	—.75
» Extase	1.—
» Chant de retour . .	—.75
» Dans les bois . . .	1.—
» Ma Nacelle	1.—
» Désir	—.50
» Salut helvétique . .	—.50
» La Brise du printemps.	—.50
» Là-bas, là-bas . . .	—.50
» Venise.	—.50
» Les Alpes	—.50
» La Chapelle de la forêt	—.50
» Où voles-tu	—.50
» Le Credo des arbres.	1.—
North, Ch. Amour du pays . . .	—.50
» C'est le printemps. .	—.50
Grandjean, S. Hymne (Noël) . .	—.50
» Noël	—.50
» Un présent de Noël	—.50
North, Ch. Je pense à toi	—.50
Kling, H. Avril nouveau	1.25

Nouveautés

Chœurs mixtes

No 172	Partition
Hahnemann, Paul. Que Dieu te bénisse (der Herr segne dich).	1.—
Mangold. Dans la forêt.	—.50
Glæser, K. G. Gloire au Seigneur Chant de Noël	—.50
Grandjean, S. Le Sapin de Noël	—.50
Dénéréaz, L. Le Retour de l'Hirondelle	—.75
Klein, B. Confiance.	—.50
Homilius, G. A. L'Agneau de Dieu	—.50
Palme, R. Chant de Pâques. . .	—.50
Gluck, Pâques	—.50
Hauptmann, M. Hymne	—.75
Masset, Hymne de Pâques . . .	1.—
Mendelssohn, Lauber, Pâques .	—.75
Sachs, L. Le printemps vainqueur	1.—
De Faye-Jozin Le retour au pays	1.25
» Chanson du Vieux Moulin	1.25
Handel, Alléluia !	1.—
Baader, W., Le Réveil	—.50
Bischoff, J, A la Montagne . .	—.50
Grunholzer, K., L'Orage	—.75
Otto, J., Pour la réception des catéchumènes	—.50
Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour	—.75
Grunholzer, K., Réception des catéchumènes	—.50
Grunholzer, K., Consécration. .	—.50
Maurer, La naissance du Sauveur	—.50
Lauber, E., Amis, déjà l'aurore.	—.50
Schubert, F., Hymne au Créateur	—.75
Mozart, W. A., Ave verum . . .	—.50
Pilet, W., Chant de Noël	1.—
Plumhof, H., Chœur des Anges (Chant de Pâques) . .	1.—
— Les voix de Noël	—.75
— Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques) . .	—.50
— Paraphrase du Psaume C	—.75
— Paraphrase du Ps. 84 . .	—.75
Kling, H., Chœur pr l'inauguration ou la restauration d'une église.	1.—
Abt, F., La voix du soir	—.50
Klughardt, A., Charmes du printemps.	—.50
Kling, H., En Mai	—.50
Palmer, Ch., Consolez, Consolez !	—.75
Prétorius, Chant de Noël . . .	—.50
Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières.	—.50

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIIIme ANNÉE. — N° 14. LAUSANNE — 6 avril 1912.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes **Pesson,** Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin,** E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** inspecteur, Corgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann,** F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour,** L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat,** J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet,** C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.
MM. **Savary,** Ernest, inspecteur, secrétair Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue du Seyon, 19, **NEUCHATEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.

INSTITUTEUR

est demandé dans une **Ecole nouvelle** de la Suisse française pour enseigner les sciences, le dessin et une partie du français.
Ecrire sous chiffres **O 22530 L à Haasenstein & Vogler,** Lausanne.

Librairie Payot & Cie, Lausanne

Causeries Pédagogiques

de **WILLIAM JAMES**

Traduit de l'anglais par L.-S. Pidoux.
Avec une préface de M. J. Payot. Recteur.

IIIme édition. 1 vol. in-16. Fr. **2.50.**

« Chacun des chapitres de ces **Causeries** peut éclairer d'une belle lumière la pratique de l'art si épineux de l'éducation. W. James est un psychologue vigoureux et pénétrant. Il possède une originalité assez rare : celle de se mettre candidement en face des réalités et de les étudier en elles-mêmes.

Comme il advient à ceux qui regardent directement les choses, il rapporte de ses observations une belle moisson de vérités fécondes. »

Les **Causeries pédagogiques** sont un excellent instrument de travail pour les éducateurs de langue française.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 15.993.000.

Fonds total plus de fr. 121.827.000. **Assurances en cours** plus de fr. 237.107.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

MATURITÉ

BACCALAURÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3 1/2 ans, 95 % de succès

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Toile de fil grise, larg.	90	cm.	Fr. 1.—
Cotonne	100	»	» 0,90
Percale imprimée	80	»	» 0,60
Flanelle cretonne	80	»	» 1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130	»	» 4,75
Linette fil	80	»	» 1,15
Canevas	58	»	» 0,80

Net et au comptant, expédition de suite.

Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE BELLINZONA

IVme Cours de vacances
de
langue italienne

du 15 juillet au 10 août 1912.

Pour renseignements s'adresser au directeur, Dr. R. ROSSI